



Des zones de nature vierge à protéger

La protection des zones de nature vierge doit être une priorité de la Commission dans sa stratégie en faveur du changement climatique, d'après un rapport d'initiative. Les députés soulignent en outre l'importance de renforcer le réseau Natura 2000, relevant la nécessité de mener des politiques plus cohérentes entre différents secteurs, comme l'agriculture et l'énergie, dans le but de ne pas compromettre les objectifs de conservation de Natura 2000.

Le rapport d'initiative de Gyula Hegyi (PSE, HU), adopté par 538 voix pour, 19 contre et 12 abstentions, invite la Commission à définir les zones de nature vierge. Cette définition devrait tenir compte des différents aspects que sont les services écosystémiques, la valeur de conservation, le changement climatique et l'utilisation durable. La Commission devrait réaliser une étude sur la valeur et les avantages de la protection des zones de nature vierge, portant en particulier sur les conséquences socio-économiques du déclin du niveau de biodiversité.

Evaluation de l'impact du changement climatique sur les zones de nature vierge

La Commission est également invitée à contrôler et à évaluer les répercussions du changement climatique sur les zones de nature vierge, et à faire de la conservation des zones de nature vierge une priorité de sa stratégie de lutte contre le changement climatique.

Stratégie en faveur des zones de nature vierge : besoin de financements

Le rapport invite la Commission à dresser la carte des dernières zones de nature vierge en Europe, et de détecter les dangers immédiats pour les zones concernées. Aux fins de développer une stratégie européenne en faveur des zones de nature vierge, en complément d'autres instruments existants, il est nécessaire de prévoir un financement spécial pour réduire la fragmentation, gérer soigneusement les zones revenant à l'état naturel, concevoir des mécanismes de compensation et des programmes, sensibiliser l'opinion. Parmi les objectifs figure aussi l'idée que la protection de la biodiversité peut être compatible avec la croissance économique et l'emploi.

Cette stratégie devrait être menée avec les organisations non gouvernementales locales, les acteurs concernés et la population locale, ainsi qu'en lien avec l'initiative de Wild Europe, partenariat entre plusieurs organisations de protection de la nature (IUCN, IUCN-WCPA, WWF, Birdlife International et parcs PAN, entre autres), ayant particulièrement à cœur la défense des zones vierges ou quasi vierges.

Natura 2000 et le Fonds européen agricole pour le développement rural

Les députés appellent au renforcement du Réseau Natura 2000 pour en faire un réseau écologique cohérent et efficace dans lequel les zones de nature vierge occupent

Communiqué de presse

une place centrale. La protection, la gestion, l'utilisation durable, le contrôle et le financement des zones de nature sauvage dans le contexte du Réseau Natura 2000 devraient tenir compte des défis imminents comme le changement climatique, l'exploitation forestière illégale et l'augmentation de la demande de matières premières.

Ils soulignent en outre que des stratégies cohérentes, en particulier dans la politique agricole commune, les transports, l'énergie et le budget, sont nécessaires pour ne pas compromettre les objectifs de conservation de Natura 2000.

Concernant l'intégration de la protection environnementale dans le secteur agricole de l'Union européenne, les députés estiment que le Fonds européen agricole pour le développement rural est insuffisant pour financer la protection de la biodiversité et des zones de nature vierge.

Les zones de nature vierges limitées à un tourisme durable de haut niveau

Les députés insistent sur l'importance de veiller à ce que le tourisme dans de telles zones, soit géré *"avec le plus grand soin"*. Il convient d'après eux d'envisager des modèles dans lesquels les zones de nature vierge sont pour l'essentiel interdites d'accès, une partie limitée étant toutefois ouverte à *"un tourisme durable de haut niveau, axé sur la découverte de l'espace sauvage, qui serait une source d'avantages économiques pour les communautés locales"*.

Les zones de nature vierge en Europe et le réseau Natura 2000

Aujourd'hui, quelque 46% de l'ensemble des terres du monde sont dans cet état naturel. Les forêts recouvrent aujourd'hui 33% de la surface des pays de l'Espace économique européen (EEE), soit 185 millions d'hectares. Seuls quelques 9 millions d'hectares de forêts (5% de la superficie forestière totale) sont considérés comme *"vierges"*.

Le réseau européen Natura 2000 s'étend déjà aux espaces naturels de l'Union européenne les plus précieux, notamment en termes de biodiversité, une partie importante de l'espace naturel étant ainsi au moins préservée dans ce cadre. *"Il nous incombe de continuer dans ce sens"*, précise le rapporteur. Dans l'Union européenne des 27, les sites Natura 2000 et les sites visés par les directives concernant les oiseaux et les habitats représentent 13% des zones forestières.

Vous trouverez, dès sa disponibilité, le texte adopté tenant compte des amendements éventuels, à l'adresse ci-dessous, en cliquant dans le calendrier sur le jour du vote (03.02.2009).

Contact :

Fabienne Gutmann-Vormus et Elisabeth Bougeois

E-mail: presse-FR@europarl.europa.eu

BXL: (32-2) 28 40650

STR: (33-3) 881 72649

PORT: (+32) 498 98 33 29

Constanze Beckerhoff

E-mail: envi-press@europarl.europa.eu

BXL: (32-2) 28 44302

STR: (33-3) 881 73780

PORT: (32) 0498.983.550